

Programme de formation

N°ESI-16001

« Devenir Équipier de Seconde Intervention »

Objectifs pédagogiques :

- ◆ Être capable de faire partie intégrante de l'organisation des secours de son entreprise
 - ◆ Être capable de contribuer à la prévention des risques d'incendie
 - ◆ Être capable de limiter la propagation de l'incendie à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments
 - ◆ Être capable de mettre en sécurité un bâtiment
 - ◆ Être capable d'intervenir dans une atmosphère toxique en se protégeant avec les moyens mis à disposition par son employeur (Appareil Respiratoire Isolant, Équipement de Protection Individuel, ...)
 - ◆ Être capable de soutenir le travail des secours extérieur par sa connaissance du bâtiment
 - ◆ Être capable de contribuer activement à l'évacuation des personnes
-

Programme détaillé :

Début de formation

- Présentation du formateur et des apprenants
- La réglementation incendie des ERP / IGH / ERT (Code du Travail, règle APSAD, arrêtés, ...)
- La prévention et prévision incendie
- Savoir définir la combustion
 - Le triangle du feu
 - La réaction au feu des matériaux
 - Les types de combustions
- Les classes de feu
- Le développement d'un incendie

Pause

- Les modes de propagations
- La mise en œuvre des extincteurs
- Le matériel de lutte contre l'incendie (adapté aux moyens de lutte de l'entreprise)
- Alimentation en eau (adapté en moyen de mise en eau présent sur le site)

2^{ème} demi-journée

- Les installations fixes d'extinction automatique
- Les dangers des fumées d'incendie
- Conduite à tenir face à un incendie

Pause

Pratique :

- Utilisation des extincteurs et moyens de lutte contre l'incendie (selon l'équipement de l'entreprise)
- Conduite à tenir face à un incendie

3^{ème} demi-journée

- L'explosimétrie
- Les zones à risque
- Le matériel de détection de gaz

Pause

- Les équipements de protection face à un incendie (adapté aux équipements de l'entreprise)
- L'appareil respiratoire isolant (partie théorique)

4^{ème} demi-journée

- L'appareil respiratoire isolant (partie pratique)

Fin de formation

Durée totale de la formation :

Minimum 14 heures en présentiel / 2 jours. La durée de formation est adaptée selon le type d'entreprise et les moyens dont elle dispose

Prérequis :

Avoir suivi la formation Équipier de Première Intervention (voir catalogue OFSIP) et détenir un certificat médical pour le port de l'ARI (modèle fournis par OFSIP)

Moyens et techniques pédagogiques :

Outils pédagogiques :

- ◆ Document INRS
- ◆ Documents OFSIP

Matériel pédagogique :

- ◆ Extincteur eau + additif / poudre / CO² de formation
- ◆ Bac à feu
- ◆ Générateur de fumée
- ◆ Couverture anti-feu
- ◆ Moyens de simulation
- ◆ Tête de sprinkler
- ◆ Matériel d'évacuation
- ◆ Détecteur Automatique d'Incendie optique, thermique
- ◆ Appareil respiratoire isolant
- ◆ RIA (de l'entreprise)
- ◆ Moyens de lutte contre l'incendie (de l'entreprise)
- ◆ Détecteur CO
- ◆ Détecteur multi gaz

Support :

- ◆ PPT OFSIP

Documentation remise aux apprenants :

- ◆ Clé USB contenant le livret de l'Équipier de Seconde Intervention OFSIP ainsi que des documents liés à la formation

Techniques pédagogiques :

- ◆ Théorie
- ◆ Pratique

Tout au long de la formation, des visites et reconnaissances de moyens de l'entreprise seront réalisés afin de connaître les spécificités du bâtiment

Public concerné :

Toute personne désignée par l'employeur pour faire partie de l'équipe de seconde intervention

En cas de futurs stagiaires en situation de handicap ou présentant toutes autres difficultés, merci de contacter le référent handicap à : Contact@ofsip.fr

Évaluation :

Remise d'une attestation de réussite à la formation « Devenir Équipier de Seconde Intervention »

À ce jour :

- 245 personnes ont participé à la formation
- 93 % de personnes ont réussis la formation